

## République centrafricaine : le rôle de la « communauté internationale »

Arsène Brice Bado

Numéro 778, mai-juin 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/77930ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bado, A. B. (2015). République centrafricaine : le rôle de la « communauté internationale ». *Relations*, (778), 30-31.



# République centrafricaine : le rôle de la « communauté internationale »

Déchirée par la guerre civile, la République centrafricaine cherche les chemins du dialogue et du retour à une paix durable. Quel rôle la communauté internationale y joue-t-elle ?

## ARSÈNE BRICE BADO

L'auteur, jésuite, est doctorant en science politique à l'Université Laval et chercheur invité à l'Université Yale de New Haven, aux États-Unis

La République centrafricaine (RCA) est assez mal connue; on a tendance à la confondre avec le sous-continent d'Afrique centrale où elle se situe et dont elle cristallise les différents maux. Il s'agit d'un petit pays qui fait un peu plus du tiers de la superficie du Québec. Sa population, estimée à environ 5 millions d'habitants en 2014, est très jeune: 40,6% des personnes ont moins de 15 ans et 60,7%, moins de 25 ans. L'espérance de vie à la naissance n'y est toutefois que de 51 ans, la RCA faisant partie des trois pays les plus pauvres au monde, selon l'indice de développement humain. Ainsi, trois personnes sur cinq vivent sous le seuil de pauvreté, et la moitié connaît l'insécurité alimentaire.

## CAUSES DE LA GUERRE CIVILE

Depuis mars 2013, la RCA, dont la situation sociopolitique et sécuritaire durant la dernière décennie a toujours été fragile, a finalement basculé dans une guerre civile atroce qui a culminé en des affrontements aux allures interconfessionnelles. Cependant, malgré

l'existence des affrontements entre la rébellion Seleka<sup>1</sup> – à dominance musulmane – et les milices anti-balaka – que l'on qualifie à tort de milices chrétiennes –, les causes de la guerre civile sont loin d'être religieuses. Elles résultent plutôt d'une combinaison de plusieurs facteurs internes et externes. Parmi les principaux, la déconfiture de l'État et son incapacité à se projeter comme puissance publique sur l'ensemble du territoire national a laissé le champ libre au développement de rébellions, certaines provenant d'autres pays. L'échec de l'exercice pacifique et démocratique du pouvoir politique a fini par conduire à une militarisation du mécontentement social et de la vie politique, à un point tel que les rébellions constituent aujourd'hui le mode ordinaire d'expression du désaccord politique. De plus, l'effondrement de l'économie, la grande pauvreté, la faiblesse des systèmes d'encadrement de la jeunesse ainsi que les nombreuses ingérences de pays étrangers ou de multinationales agissant en prédateurs des ressources naturelles constituent autant de facteurs explicatifs, voire d'amplificateurs du conflit.

Les causes du conflit centrafricain, cependant, ne sont pas qu'endogènes, car ce conflit entretient des rapports directs avec l'insécurité qui prévaut en Afrique centrale et orientale. Quatre des six pays voisins de la RCA, à savoir la République démocratique du Congo, le Tchad, le Soudan (Darfour) et le Soudan du Sud, font face à des rébellions. Quant aux deux autres

pays voisins, le Cameroun et le Congo-Brazzaville, le premier est en lutte avec la secte nigériane Boko Haram et le second se remet d'une guerre civile achevée il y a seulement une quinzaine d'années. Ainsi, l'insécurité dans les pays voisins participe du conflit en RCA, ce qui complexifie davantage la recherche de solutions et, aussi, l'action de la communauté internationale.

## MANQUEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Notons d'emblée que la notion même de « communauté internationale » est piégée, son contenu étant flou et très élastique. Ici, nous regroupons sous cette désignation les acteurs bilatéraux et multilatéraux. Si la quasi-totalité des institutions et des acteurs majeurs sur la scène internationale reconnaissent la gravité du conflit centrafricain, tant sur le plan sécuritaire qu'humanitaire, ils ne se sont cependant pas précipités au chevet de la Centrafrique. Cette lenteur à réagir – guère nouvelle – rime avec désintéressement et contraste avec les discours officiels empreints de compassion et de promesses d'engagement immédiat. En effet, il a fallu attendre le 15 septembre 2014, soit 22 mois après le déclenchement du conflit armé, pour qu'une intervention étrangère de grande envergure voie le jour à travers le déploiement – encore timide aujourd'hui – de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA).

Afin d'éviter la confusion relative à l'existence de différents types d'interventions étrangères, il importe de préciser que la MINUSCA est une mission d'imposition de la paix établie en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations unies. La résolution 2149 du Conseil de sécurité, adoptée le 10 avril





2014, décline son mandat à travers les responsabilités suivantes: la protection des populations civiles contre les risques imminents d'atteinte à l'intégrité physique; la restauration de l'autorité de l'État et le maintien de l'intégrité du territoire national; le renforcement de l'État de droit; la facilitation de l'acheminement en toute

La MINUSCA comptera à terme 12 000 employés dont 11 200 soldats et seulement 800 civils. Certes, le plus urgent est l'arrêt des massacres et les forces militaires ont un rôle important à jouer. Mais l'arrêt des hostilités doit permettre l'ouverture du dialogue politique et sociétal entre les Centrafricains et avec les différents groupes armés, si essentiel à l'instauration d'une

quées et des ONG qui mènent de nombreuses initiatives de paix aussi importantes que les accords de paix avec les groupes armés.

L'action de la communauté internationale serait également plus efficace si elle était plus cohérente. Plusieurs contrats miniers et de cession de droits d'exploitation ont été obtenus de façon frauduleuse par des sociétés étrangères. C'est le cas, par exemple, de la société française Areva, qui exploite l'uranium. De même, avec la complicité d'entreprises étrangères, le diamant centrafricain, une source de financement pour les rébellions, s'écoule bien sur le marché international. Pourquoi ces entreprises étrangères ne sont-elles pas sanctionnées, d'autant que leurs sièges sociaux se trouvent presque toujours dans des pays occidentaux qui figurent en bonne place dans la dite «communauté internationale»? Il en est de même du commerce des armes qui alimente le conflit et dont on peut retracer la provenance.

Somme toute, l'action de la communauté internationale est encore insuffisante. Or, elle est indispensable, comme l'a si bien affirmé la présidente de la RCA, Catherine Samba-Panza, à la tribune des Nations unies à la fin de septembre 2014: «Je suis dans une situation compliquée sur le terrain, avec une armée absente, des forces de défense et de sécurité complètement démantelées et sans moyens pour ramener la sécurité... Je suis obligée de m'en remettre aux forces internationales pour m'accompagner dans la recherche de la paix et de la stabilisation de mon pays.» C'est un appel au secours! La communauté internationale doit se hâter de l'entendre et redoubler d'efforts. ●

1. Voir B. M. Sané, «Anatomie du conflit centrafricain», *Relations*, n° 776, février 2015.



sécurité de l'aide humanitaire; la promotion et la protection des droits de la personne; le désarmement, la démobilisation, le rapatriement et la réintégration des ex-combattants et éléments armés.

Il s'agit d'objectifs nobles visant non seulement à mettre fin à la guerre, mais aussi à jeter les bases d'un retour à la normalité. Cependant, le mandat de la MINUSCA n'est pas à l'abri des critiques, car il l'autorise, d'une part, à «prendre tous les moyens nécessaires» (y compris l'usage de la force) «pour rétablir la stabilité ainsi que l'autorité de l'État», tout en maintenant, d'autre part, que l'accomplissement de cette mission devrait se faire «sans préjudice de la responsabilité principale des autorités centrafricaines». On ne voit guère comment le très faible État centrafricain pourrait éviter une mise sous tutelle.

paix durable. Ce dialogue politique a été initié par la communauté internationale, mais non sans ambiguïtés, car les présidents Denis Sassou-Nguesso du Congo-Brazzaville, Ali Bongo du Gabon, et Idriss Déby du Tchad ont chacun tenté de s'imposer en médiateur avant que le premier l'emporte. Cette rivalité a été dommageable pour les négociations.

### LE FORUM DE BANGUI

Il faut saluer cependant le dialogue inter-centrafricain en cours qui a permis de déployer, en janvier dernier, des facilitateurs formés dans les parties sécurisées du pays pour initier un dialogue à la base avec les populations. Cela a conduit à la tenue du Forum de Bangui, en avril dernier, qui a réuni toutes les forces vives de la nation –et non pas seulement les groupes armés–, incluant les églises, les mos-

Le projet Espaces de paix, écoles de réconciliation, réalisé par les missionnaires salésiens en République centrafricaine.  
Photo: Donbosco